
Documents sauvegardés

Jeudi 22 mai 2025 à 11 h 35

1 document

Par Cité scolaire Marcel Gambier

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Ouest-France (site web)

21 mai 2025

« Mon objectif, c'était de convaincre » : douze finalistes au concours des plaidoiries à Lisieux

« J'ai parlé avec mon cœur, devant tant de haine, de violence, d'inhumanité, face à un peuple qui meurt sous nos yeux. » Océane Boissée, comme onze autres lycéens, a pris

...

3

Documents sauvegardés



© 2025 Ouest-France. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 22 mai 2025 à LYCÉE-GÉNÉRAL-MARCEL-GAMBIER à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news:20250521-OFW-c92ae940-35ba-11f0-bb9d-ae310489ba72

Nom de la source

Ouest-France (site web)

Mercredi 21 mai 2025

Type de source

Presse • Presse Web

Ouest-France (site web) • 628

mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Rennes, Bretagne, France

« Mon objectif, c'était de convaincre » : douze finalistes au concours des plaidoiries à Lisieux

La finale de la 16e édition du concours des plaidoiries, suivie de la remise des prix aux lauréats, s'est déroulée devant une salle comble au théâtre de Lisieux (Calvados), mardi 20 mai 2025. Deux cents élèves du lycée Marcel-Gambier ont concouru : douze ont accédé à la finale.

« J'ai parlé avec mon cœur, devant tant de haine, de violence, d'inhumanité, face à un peuple qui meurt sous nos yeux. » Océane Boissée, comme onze autres lycéens, a pris part, mardi 20 mai 2025, à la finale de la 16e édition du concours des plaidoiries au théâtre de Lisieux (Calvados). Elle a choisi d'évoquer « le conflit israélo-palestinien ».

Deux cents élèves au départ, douze en finale

Ce concours a été organisé par Sandrine Morel, professeure documentaliste au lycée Marcel-Gambier, ses collègues et les professeurs d'histoire et géographie de l'établissement. Elle a concerné les six classes de première, soit 200 élèves qui ont participé à des séances d'information et de recherches.

Tous ont choisi un sujet en lien avec les droits de l'homme ou le droit de l'environnement. Ils ont ensuite écrit leur plaidoyer qu'ils ont présenté en classe en quarts et demi-finales. Deux finalistes par classe ont été retenus. Ces douze élèves ont alors défendu leur sujet

au théâtre devant un large public, mardi.

Conflit israélo-palestinien, abolition de la peine de mort, exploitation des enfants par les grandes firmes textiles au Bangladesh, déserts médicaux... En présence de Jérémie Patrier-Leitus, député de la 3e circonscription du Calvados, ils ont défendu, en leur âme et conscience, le sujet qui leur tenait à cœur.

Lire aussi : Infirmiers, agents de sécurité... Un forum à l'hôpital de Lisieux pour dénicher de nouvelles recrues

Bastien a évoqué l'abolition de la peine de mort

« Mon objectif, c'était de convaincre les gens de l'aberration de la peine de mort, confie avec un grand sourire, Bastien Boissinet, après avoir reçu le prix du public, des mains de Vincent Othon, élu municipal. C'est un combat essentiel, car en France, aujourd'hui, une personne sur deux est pour le rétablissement de cette peine. »

« Motivé par ce sujet, j'ai travaillé au moins quinze heures sur la rédaction

Les lauréats du concours des plaidoiries 2025 au théâtre de Lisieux.
. Ouest-France

de mon plaidoyer après avoir effectué cinq heures de recherche d'informations, explique le lycéen. J'ai présenté un dossier de cinq pages. Le stress du débutant atténué, tout s'est très bien passé et j'ai pu rythmer ma plaidoirie, à ma guise. »

Lire aussi : Clean walk à Lisieux ce jeudi : une marche ouverte à tous, pour nettoyer la ville de ses déchets

Océane a travaillé sur le conflit israélo-palestinien

D'autres prix ont été décernés : le prix spécial du jury à Emma Lebailly, qui a évoqué l'exploitation des enfants au Bangladesh ; le prix de l'originalité, à Juliette Niger qui parlait des déserts médicaux ; le prix du collectif des droits humains et le prix de l'éloquence, à Océane Boissée, pour son travail sur le conflit israélo-palestinien.

« Je me suis appuyée sur la justice et les lois internationales, détaille-t-elle.

Documents sauvegardés

Ces prix m'ont valorisée, mais c'est surtout de voir que mon sujet a été retenu, qui m'a donné satisfaction. L'éloquence pour moi, c'est avant tout de parler, d'exprimer ses idées de façon claire et persuasive. »

Les lauréats de cette édition ont délaissé les thématiques sur l'environnement et préféré l'actualité géopolitique. Accompagnés dans leurs recherches documentaires, ils ont été mis en garde sur l'intelligence artificielle. Son utilisation est interdite dans l'écriture des plaidoiries qui doivent demeurer un engagement humain et personnel.